

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la culture

ARRÊTÉ du 07 mai 2026

portant nomination à la commission de classification
des œuvres cinématographiques

La ministre de la culture,

Vu le code du cinéma et de l'image animée, notamment ses articles L. 211-1 et R. 211-29 à R. 211-35 ;

Vu l'arrêté du 08 avril 2025 portant nomination des membres de la commission de classification des œuvres cinématographiques,

ARRÊTE

Article 1^{er}

M. Romain Gérard est nommé, pour la durée du mandat restant à courir, membre suppléant de la commission de classification des œuvres cinématographiques, au titre du collège des experts en tant que membre désigné sur proposition de l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle, en remplacement de Mme Margot Kessler, démissionnaire.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la culture.

Fait le 07 mai 2026

La ministre de la culture,

Pour la ministre et par délégation :

Le président du Centre national du cinéma et de l'image animée

Gaëtan BRUEL

Pour le Président et par délégation

Le Directeur général délégué

Olivier HENRARD